



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

RUE MARGUERITE THIBERT (V.C)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 24 mai 2024 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Marguerite Thibert par la société EIFFAGE – 6 rue Claude Nicolas Ledoux – 94000 Créteil, agissant pour le compte de Reso Régie des Eaux de la Seine et Bièvre – 1 rue Maryse Bastié – 91550 Paray Vieille Poste (pose de canalisation d'eau),

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'apporter une précision,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Marguerite Thibert** à compter du **3 juin 2024** à **9 heures** jusqu'au **21 juin 2024** à **16 heures 30 :**

- **Neutralisation de la voie** au croisement avec l'allée Teresa Teng : **mise en impasse** depuis l'avenue de l'Industrie avec débouché sur cette dernière en « cédez-le-passage ».

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

ABROGE l'arrêté municipal du 24 mai 2024 susvisé.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société EIFFAGE – 6 rue Claude Nicolas Ledoux – 94000 Créteil.

FAIT EN MAIRIE, LE **31 MAI 2024**

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE

03 JUIN 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon